



APPEL URGENT

Aux autorités congolaises, pour que soit organisée une audience publique à WALIKALE afin de sanctionner le comportement anti-démocratique du chef de secteur des Bakano et militaires du territoire de Walikale ;
Auteurs et co-auteurs de l'assassinat du défenseur des droits humains et Président de la société civile noyau de Hombo Nord, Monsieur Cabral YOMBO

A l'intention d(e)u :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République et Chef de l'Etat ;
- Honorable Président de l'Assemblée Nationale ;
- Honorable Président du Senat ;
- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre et Chef du gouvernement congolais ;
- Son Excellence Madame la Ministre d'Etat et Ministre de la Justice et garde des sceaux ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre National des Droits Humains de la RDC ;
- Son Excellence Monsieur le Président de la CNDH ;
- Monsieur le Gouverneur militaire de la Province du Nord-Kivu ;
- Monsieur l'Auditeur Supérieur auprès de la Cour Militaire du Nord-Kivu ;
- Monsieur le premier Président de la Cour Militaire du Nord-Kivu ;
- Monsieur l'Auditeur de Garnison du Tribunal Militaire de Garnison de Goma ;
- Monsieur le Président du Tribunal Militaire de Garnison de Goma ;

- Monsieur le Président du Tribunal Militaire de Garnison de Goma ;
- Monsieur l'Administrateur militaire du territoire de Walikale ;
- Monsieur le Président du Tribunal Militaire de Walikale ;
- Mesdames et Messieurs les Députés nationaux du Nord-Kivu ;
- Madame la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains ;
- Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs accrédités en RDC ;
- Mesdames et Messieurs les Responsables des ONG de protection des DDH de la RDC.



Honorables, Excellences, Mesdames, Messieurs les dignes représentants de l'Etat Congolais et détenteurs d'obligations de protéger, promouvoir et réaliser les droits humains partout et en toutes circonstances ;

C'est avec consternation que nous vous saisissons pour ainsi dénoncer ce qui pourrait être qualifié de léthargie au sein de l'administration judiciaire en province du Nord-Kivu, administration judiciaire dans laquelle nous avons pourtant confiance.

Vous vous souviendrez en effet qu'en date du 26 Octobre 2021, le défenseur des droits humains et président de la société civile noyau de Hombo en territoire de Walikale, Monsieur Cabral YOMBO a été invité par le chef de secteur de BAKANNO, pour un entretien faisant suite au plaidoyer qu'il a mené, relativement à la surtaxation des motocyclistes et prélèvement d'indus sur les produits champêtres des paisibles populations.

Présent sur le lieu, Monsieur Cabral YOMBO fut surpris de voir que cette invitation pour un entretien s'est transformée en une séance d'abord d'intimidation, puis de coups et blessures administrés par les militaires sous la conduite d'un officier (Capitaine) du nom de Béton. Ces militaires se sont donnés le droit d'attenter à l'intégrité physique du DDH, sous l'œil complice du chef de secteur des Bakano.

Honorables, Excellences, Mesdames, Messieurs les dignes Représentants de l'Etat Congolais et de la Province du Nord-Kivu, ces coups ont gravement dégradé la santé de Monsieur Cabral YOMBO. Il fut évacué d'urgence à l'Hôpital Général de Référence de PANZI, le 30 octobre 2021, où il a succombé à ses blessures le 31 Octobre 2022.

Cela fait aujourd'hui près d'un an que ce drame a été commis, et nos organisations s'indignent du fait que cette situation semble être oubliée par la justice. Nos organisations, à travers cet appel, attirent votre attention et exigent que le principal commanditaire de cet assassinat soit de nouveau arrêté, jugé et condamné conformément à la loi. Cela pourra dissiper tout soupçon sur ce qui peut être qualifié d'abandon des charges retenues contre Monsieur Kitindi Lwamyango, Chef de Secteur des Bakano et présumé donneur d'ordre pour que soit torturé feu Cabral YOMBO par des éléments des FARDC. Il convient de rappeler que ce chef de Secteur avait bénéficié d'une liberté provisoire après quelques jours d'arrestation à Walikale et que son complice, un Officier (Capitaine) Monsieur « Béton », basé à Hombo Sud dans le territoire de Kalehe au Sud-Kivu, est toujours dans la nature et n'a jamais fait l'objet d'aucune poursuite.

Nonobstant cela, nous sommes intrigués par les attitudes agressives de Monsieur Kitindi Lwamyango, Chef de Secteur des Bakano qui abuse de sa liberté provisoire pour exceller dans l'instrumentalisation des services de sécurité et de la justice en faisant arrêter des acteurs de la société civile locale et des membres de la famille de Cabral Yombo, d'heureuse mémoire.

Au regard de ce qui précède, nos organisations et réseaux de protection demandent en toute urgence :

-Qu'une audience soit organisée au lieu de la commission des faits, pour que soient établies les responsabilités des uns et des autres en vue d'une justice réparatrice et corrective ;

-Que l'Etat congolais prenne solennellement l'engagement de protéger les défenseurs et défenseuses des droits humains, en respectant ses engagements pris lors de l'examen périodique universel de Mai 2019 et dont le 4^e cycle de l'EPU de la RDC approche.

En espérant que vous allez vous impliquer chacun en ce qui le concerne afin de faire valoir les demandes exprimées dans la présente, nous vous prions de faire de cette situation l'une de vos priorités.

Ainsi fait à Kinshasa, Lyon, Goma, Bruxelles et Bukavu le 08/09/ 2022

LES ORGANISATIONS SIGNATAIRES

1. Synergie UKINGO WETU (SUWE, Nord-Kivu) ;
2. SOS - Information Juridique Multisectorielle (SOS IJM, Sud-Kivu);
3. Haki Zangu (Nord-Kivu) ;
4. Réseau de Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme, Victimes et Témoins (VIWINE, Sud-Kivu) ;
5. Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI, Sud-Kivu) ;
6. Réseau de Protection des Défenseurs des Droits Humains, Victimes, Témoins et Professionnels des médias (REPRODEV-Kinshasa) ;
7. Agir ensemble pour les droits humains (Agir ensemble - France) ;
8. Voix des sans Voix pour les droits humains (VSV-Kinshasa) ;
9. Protection International (PI-Bruxelle/Goma).

CONTACTS PRESSE

Jean Luc Bahati pour la SUWE
suwe.protection2014@gmail.com

Margaux CHASSAGNON pour Agir ensemble pour les droits humains
urgence@aedh.org

Nancy MAISHA pour SOS-IJM
sosijm.protection@gmail.com